

Dans un instant débutera la diffusion de la séance ordinaire du conseil municipal

du 14 juin 2022



Séance ordinaire du conseil municipal

du 14 juin 2022



Ouverture de la séance

1.1



Adoption de l'ordre du jour

1.2

Administration générale

2.1



2.1.1

Suivi

2.1.2

Période d'interventions réservée aux élus

0 50 100 150 m

Avis de travaux

rue du Mont-Castel



Réaménagement de la côte Saint-Nicholas

entre la côte Saint-Paul
et la montée Filion

juillet à octobre 2022

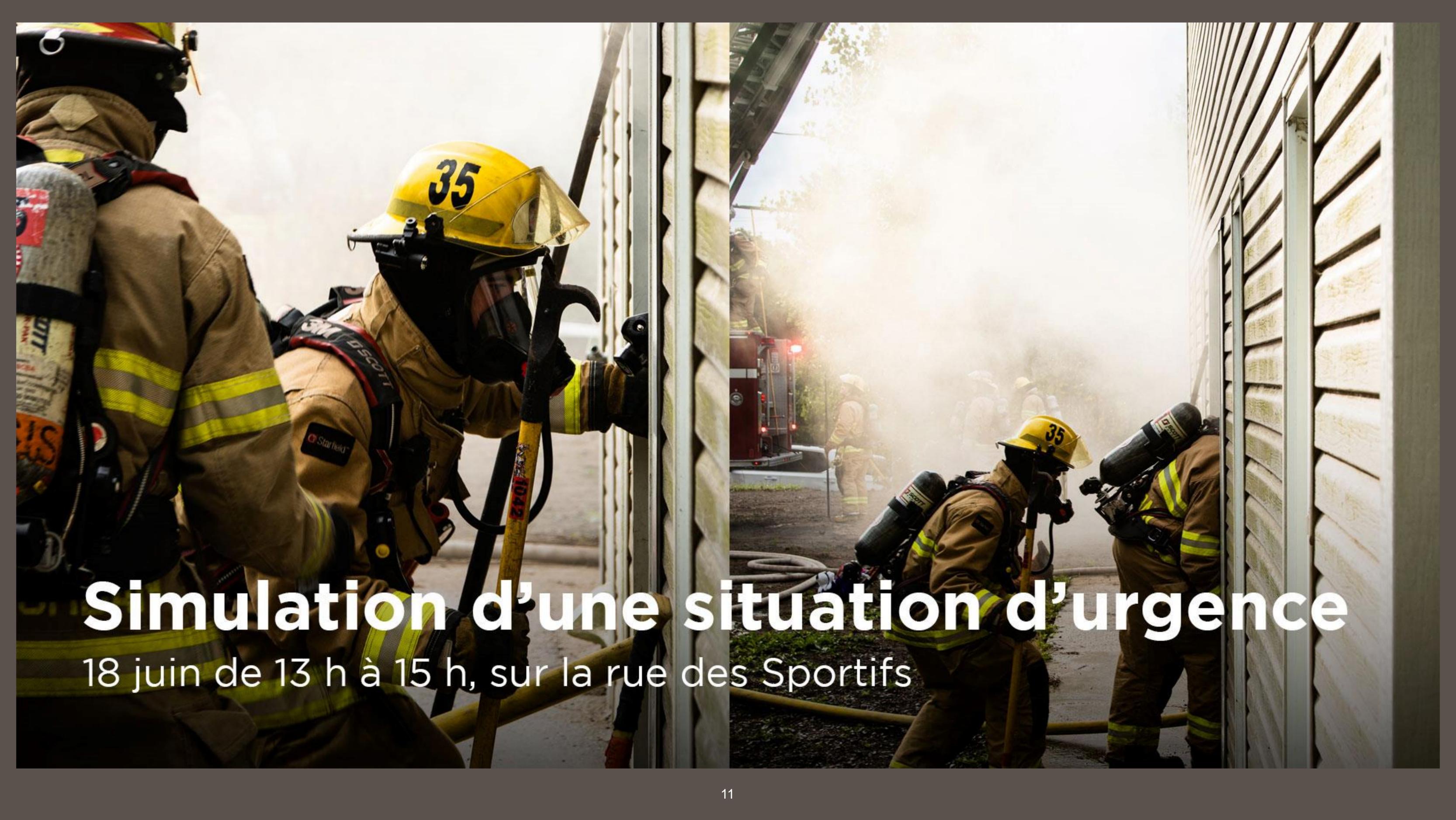


Disney · PIXAR

LUCA

Cinéma en plein air

17 juin au parc Larochelelle



Simulation d'une situation d'urgence

18 juin de 13 h à 15 h, sur la rue des Sportifs



NOTRE LANGUE AUX MILLE ACCENTS

Groovy Aardvark, Pépé et sa guitare et ATCHOUM le clown



Exposition les mandalas – Juin et juillet à la bibliothèque



Marché
PUBLIC
SAINT-COLOMBAN

Marché public

16 juin au 6 octobre à la place du Marché

2.1.3

Période d'interventions du public
relativement aux sujets de l'ordre
du jour

2.1.4

Rapport du maire sur la situation financière 2021

2.1.5

Dépôt des états financiers 2021 de la Ville de Saint-Colomban



Budget 2022

REVENUS	Budget 2021	Réel 2021	Écart
Taxes générales	13 782 910	14 247 037	(464 127)
Eau	195 620	213 923	(18 303)
Matières résiduelles	927 200	936 995	(9 795)
Taxes sur une autre base	475 950	474 946	1 004
Service de la dette	107 800	107 797	3
Paiements tenant lieu de taxes	218 770	217 904	866
Autres revenus	2 512 410	4 298 252	(1 785 842)
Transferts	1 446 340	1 310 560	135 780
TOTAL	19 667 000	21 807 414	(2 140 414)

CHARGES	Budget 2021	Réel 2021	Écart
Administration générale	3 240 620	2 753 165	487 455
Sécurité publique	3 371 220	3 493 442	(122 222)
Transport	4 761 430	4 871 475	(110 045)
Hygiène du milieu	2 041 010	1 911 771	129 239
Santé et Bien-être	4 700	4 195	505
Aménagement et urbanisme	794 120	827 167	(33 047)
Activités récréatives	2 476 770	2 313 208	163 562
Bibliothèque	822 780	850 698	(27 918)
Frais de financement	509 940	443 581	66 359
Activités d'investissement	53 930	274 445	(220 515)
Affectations	1 590 480	1 270 493	319 987
TOTAL	19 667 000	19 013 639	653 361

Surplus 2021	(2 793 776)
---------------------	--------------------

Les revenus supplémentaires:
 Taxation complémentaire
 Droits de mutations

464 000 \$
 1 568 000 \$

2.1.6

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif de l'Agenda 21 local du mois d'avril 2022

2.1.7

Autorisation de signature dans le cadre
du dossier de Cour numéro SAI-M-
239338-1507 / 253660 / 291410
(Boutique de Golf Gilles Gareau Inc. c.
Ville de Saint-Colomban)

2.1.8

Fin de l'activation du plan de la sécurité civile dans le cadre de la pandémie de la COVID-19 - code jaune

2.1.9

Abrogation de la résolution 221-07-2021 relative à la signalisation à l'intersection de la côte Saint-Nicholas et de la rue Lamontagne

2.1.10

Mandat à la firme d'avocats Bélanger
Sauvé s.e.n.c.r.l. - dossier de Cour
numéro 700-17-011083-143

Service du greffe

2.2

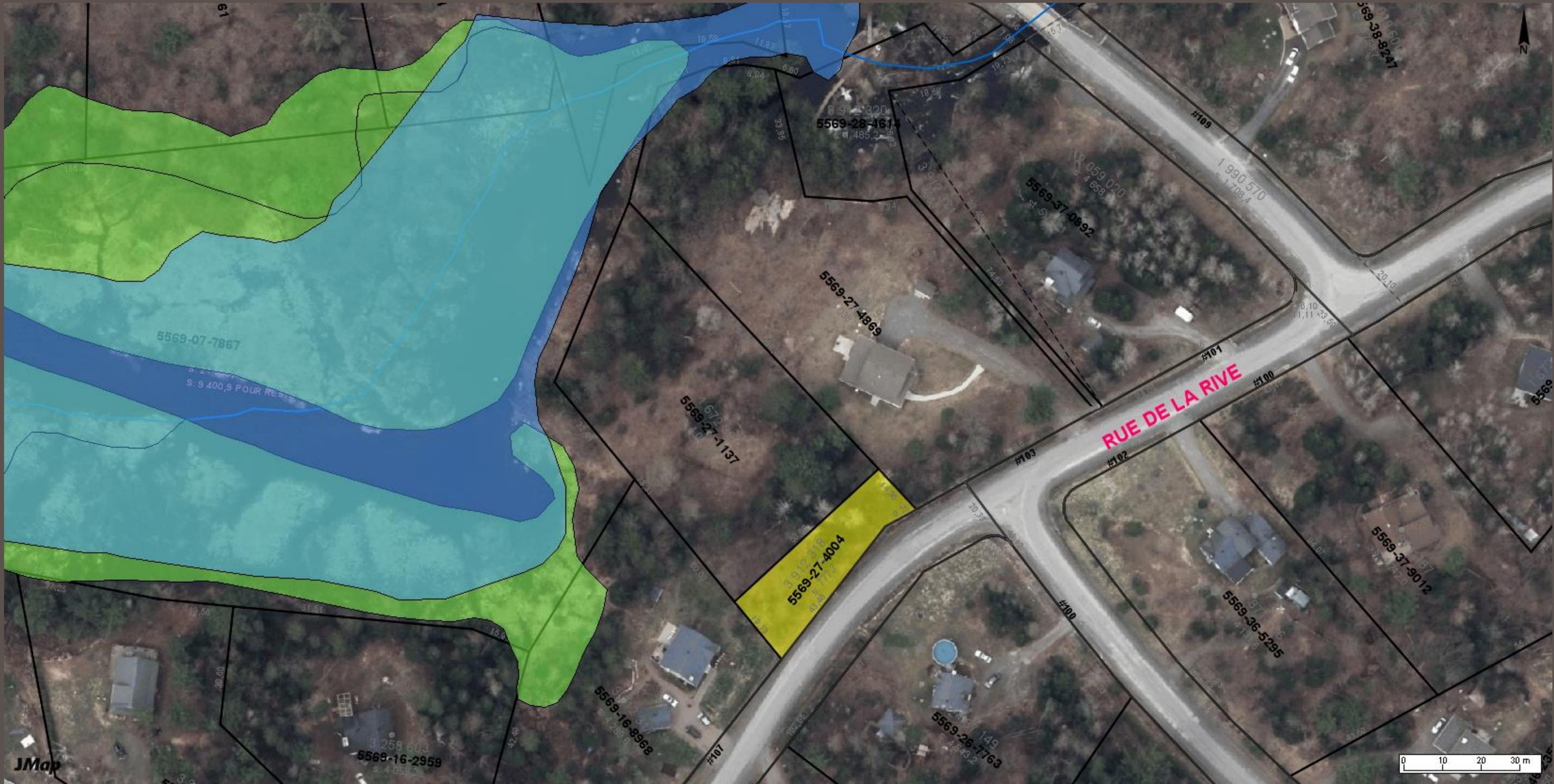


2.2.1

Approbation et adoption des procès-verbaux des séances tenues en mai 2022

2.2.2

Acceptation de l'offre d'achat dans le cadre de la mise en vente du lot 3 912 318 du cadastre du Québec



2.2.3

Autorisation d'effectuer la correction du lot
2 078 793 du cadastre du Québec
(chemin du Pont)



2.2.4

Autorisation de signature - garantie hypothécaire dans le cadre du projet domiciliaire « Les Jardins de Saint-Colomban »

2.2.5

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1014-2022-02 modifiant le règlement 1014 relatif au traitement des élus municipaux

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

2.2.6

Présentation du projet de règlement 1014-2022-02 modifiant le règlement 1014 relatif au traitement des élus municipaux

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

ARTICLE 1

Le règlement 1014 relatif au traitement des élus est modifié en remplaçant l'article 2 par le suivant :

« ARTICLE 2 RÉMUNÉRATION

Le règlement fixe une rémunération annuelle pour le maire et pour chaque conseiller de la Ville pour l'exercice financier de l'année 2022 ainsi que pour les exercices financiers suivants. »

ARTICLE 2

Le règlement 1014 relatif au traitement des élus est modifié en remplaçant par l'article 3 par le suivant :

« ARTICLE 3 RÉMUNÉRATION DE BASE

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 47 760 \$ et celle de chaque conseiller est fixée à 17 160 \$. »

ARTICLE 3

Le règlement 1014 relatif au traitement des élus est modifié en remplaçant l'article 7 par le suivant :

« ARTICLE 7 INDEXATION

La rémunération de base et l'allocation de dépenses prévues au présent règlement sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier à compter de celui de 2023. L'indexation consiste au plus élevé entre les deux taux suivants :

- ✓ taux de 3.5 % ;
- ✓ taux de variation obtenu en comparant l'indice des prix à la consommation établi par Statistiques Canada (section des prix à la consommation), pour la région de Montréal, du mois de décembre à décembre de l'année précédente. Lorsque le produit du calcul n'est pas un multiple de 10, il est porté au plus proche multiple de ce nombre. »

Échelles de rémunération de l'Union des municipalités du Québec

Rémunération de base maire/mairesse	50 001 à 67 000 \$
Rémunération de base conseiller/conseillère	30 à 40 % du salaire de base de maire
Rôles additionnels des conseiller/conseillères	Rémunéré selon un pourcentage du salaire de base de conseiller
Population desservie permanente	
Population saisonnière	
Richesse foncière de la municipalité	
Services offerts à la population desservie	
Présence sur le territoire des partenaires locaux ou régionaux	
Superficie du territoire	
Aspects géographiques et climatiques	

2.2.7

Avis de motion et dépôt du projet règlement numéro **514-2022-07** modifiant le règlement 514 relatif à la constitution d'un fonds de roulement (augmentation du montant au fonds de roulement)

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

ARTICLE 1

Le règlement 514 constituant un fonds de roulement est modifié par le remplacement de l'article 2 par le suivant :

« ARTICLE 2

Que le Conseil est autorisé à s'approprier une somme de deux millions de dollars (2 000 000 \$) à même le surplus accumulé afin de porter le fonds de roulement à trois millions de dollars (3 000 000 \$). »

2.2.8

Avis de motion et dépôt du projet de règlement – règlement numéro 1026 relatif aux règles éthiques et déontologiques des membres citoyens des comités consultatifs de la Ville de Saint-Colomban

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

2.2.9

Adoption du règlement numéro 1002-2022-03 relatif à la tarification des services municipaux 2022 modifiant certains articles

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

DESCRIPTION	COÛT
Livre « Saint-Colomban : une épopée irlandaise au piémont des Laurentides » :	10 \$
Livre « Colford Lodge, 50 ans d'histoire » :	25 \$
T-shirt adulte	35 \$
T-shirt enfant	30 \$
Gilet à capuchon adulte	70 \$
Sac réutilisable	30 \$
Tuque/casquette	30 \$
Lunettes de soleil	5 \$
Foulard tubulaire	10 \$
Lanières de clés	6 \$
Refroidisseur de canettes	5 \$

1.3.1 ARTICLES SANS TARIFICATION

L'ensemble des articles ne faisant pas l'objet d'une tarification du présent règlement sont tarifés selon les modalités suivantes et incluent les taxes applicables, le cas échéant :

- Pour les articles inférieurs à dix dollars (10 \$) : prix coûtant arrondi au dollar supérieur majoré d'un dollar (1 \$) ;
- Pour les articles égaux ou supérieurs à dix dollars (10 \$) : prix coûtant arrondi au dollar supérieur majoré de deux dollars (2 \$).

Service des finances

2.3



2.3.1

Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2022

2.3.2

Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement

2.3.3

Dépôt et approbation du rapport des prévisions budgétaires 2022 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Colomban

Montant du déficit absorbé par la Ville 6 103\$

2.3.4

Ajout à la liste relative à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier par la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord

Service des ressources humaines

2.4



2.4.1

Dépôt du rapport des ressources
humaines pour la période du 28 avril
2022 au 31 mai 2022

2.4.2

Nomination d'un coordonnateur aux activités jeunesse au Service du développement social et des loisirs

Aurélien Monseur



Service d'aménagement, environnement et urbanisme

3.



3.1

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'environnement du mois d'avril 2022

3.2

Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) - achat de différents bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles

3.3

Prolongation du délai de validité de la résolution d'autorisation de signature du protocole d'entente PE-2021-CHOL-01 du projet domiciliaire Les Jardins Saint-Colomban

Service des travaux publics

4.



4.1

Octroi de contrat - acquisition de
luminaires de rues (TP-DP-2022-034)

Fournisseur : Lumidaire Inc.

Montant : 21 777 \$

ENTREPRISES	PRIX
Lumidaire Inc.	21 777,00 \$
Laurin Laurin (1991) Inc.	25 230,30 \$

4.2

Octroi de contrat - acquisition de plaques
toponymiques (TP-DP-2022-045)

Fournisseur : Martech Signalisation Inc.

Montant : 41 703,43 \$

ENTREPRISES	PRIX
Martech Signalisation Inc.	41 703,43 \$*
Signoplus	46 732,50 \$
Signal Services Inc.	44 711,20 \$

*Le prix a été corrigé à la suite de l'analyse de la demande de prix.

4.3

Octroi de contrat - construction de
bosses de ralentissement permanentes
(programmation 2022)

(ING-DP-2022-047)

Fournisseur : Uniroc Construction Inc.

Montant : 38 609 \$

*l'offre de prix révisée au montant de 38 609 \$ au lieu de 43 469 \$

ENTREPRISES**PRIX**

Uniroc Construction Inc.

43 469 \$

Pavages des Moulins Inc.

49 500 \$

Pavages Multipro Inc.

64 815 \$

4.4

Octroi de contrat - acquisition d'un (1)
balai ramasseur pour le Service des
travaux publics (TP-DP-2022-048)

Fournisseur : Eddynet Inc.

Montant : 45 500 \$

ENTREPRISES	PRIX
Machinerie Lacasse Inc.	41 800 \$
Eddynet Inc.	45 500 \$

4.5

Octroi de contrat - acquisition d'une pelle hydraulique (TP-SP-2022-002)

Fournisseur : Longus Équipement Inc.

Montant : 254 686 \$

4.6

Fin du contrat relatif à la fourniture et
transport de pierre abrasive
(TP-SP-2020-348)

4.7

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 4001-2022-14 modifiant le règlement numéro 4001 relatif à la circulation et au stationnement, tel qu'amendé, afin de modifier l'annexe « A » (panneaux arrêts Bonniebrook)

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

NOM DE LA RUE	ORIENTATION	EMPLACEMENT
Bonniebrook, rue du	côté nord	coin rue de l'Aigle (entrée nord)
Bonniebrook, rue du	côté sud	coin rue de l'Aigle (entrée nord)
Bonniebrook, rue du	côté sud	coin rue de l'Aigle (entrée sud)
Bonniebrook, rue du	côté nord	coin rue de l'Aigle (entrée sud)
Bonniebrook, rue du	côté nord	coin rue Odette-Charron (entrée nord)
Bonniebrook, rue du	côté sud	coin rue Odette-Charron (entrée nord)
Bonniebrook, rue du	côté sud	coin rue Odette-Charron (entrée sud)
Bonniebrook, rue du	côté nord	coin rue Odette-Charron (entrée sud)

4.8

Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) volet 1 - Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire (construction d'un garage municipal) (dossier numéro 2030291)











Service de sécurité incendie

5.



5.1

Adoption du rapport des activités 2021 du comité sécurité incendie de la MRC de La Rivière-du-Nord

Service du développement social et des loisirs

6.



6.1

Modification de la politique 8014 relative au soutien et aide financière (POL-8014-2022-01)

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

6.2

Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2022-2024

Services offerts par l'agente de relations humaines

Intervention de première ligne

Soutien psychosocial temporaire

Orientation vers les différents organismes selon les besoins

Offre d'ateliers à la population

Service de la bibliothèque et de la culture

7.



7.1

Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du Programme Aide aux immobilisations - Volet 1: Restauration de biens patrimoniaux

Parole au public

8.



Clôture de la séance

9.



La diffusion de la séance ordinaire du conseil municipal sera disponible en ligne prochainement

Restez bien informé! Suivez-nous en ligne sous
nos différentes plateformes numériques



[Ville.de.Saint.Colomban](https://ville.de.saint.colomban.qc.ca)



[Ville de Saint-Colomban](https://www.youtube.com/c/VilledeSaintColomban)



st-colomban.qc.ca

